

## NOTE EXPLICATIVE

### PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION INTERCOMMUNALE POUR CABANNES ET SAINT-ANDIOL

La Régie des Eaux de Terre de Provence porte le projet de reconstruction mutualisée des stations d'épuration des eaux usées de Saint-Andiol et Cabannes datant des années 70, déjà réhabilitées au début des années 90, et qui sont, aujourd'hui, devenues vétustes.

La nouvelle station intercommunale remplacera les 2 stations actuelles. Sa capacité sera de 13 500 « équivalents habitants », contre une capacité cumulée actuelle de 8 000 « équivalents habitants ». Elle répondra à l'évolution démographique des 30 prochaines années.

Ces travaux sont prévus sur le site Cabannes, à proximité des ouvrages existants, et notamment associés au bassin d'orage de 1 800 m<sup>3</sup>, mis en service en 2017.

La nouvelle station d'épuration intercommunale répondra à la fois aux obligations réglementaires, et aux objectifs de préservation du milieu naturel en assurant des performances de traitement bien supérieures à celles des ouvrages actuels.

Le transfert des eaux usées de Saint-Andiol vers la nouvelle station d'épuration intercommunale sera assuré sous pression au moyen d'une nouvelle canalisation enterrée de plus de 3 km. L'ensemble de ces installations est co-financé par la Régie des Eaux de Terre de Provence et ses partenaires publics. Le montant prévisionnel de l'opération est de 5 690 000 € HT.

*Les détails du projet sont consultables en version papier et numérique suivant les modalités précisées sur l'avis d'enquête ci-après, ou directement sur le site internet de la préfecture des Bouches du Rhône : <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Enquetes-publiques-hors-ICPE/Cabannes>*

